Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1ER JUILLET 2024

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**70**
Nombre de pouvoirs	**11**
Votants	**79**
Secrétaire de séance : Loïc Barbier	

L'an 2024, le 1er juillet, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 25 juin, s'est réuni à Brezolles sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL

(EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Jean-Pierre FROGER (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Jean-Marie BUTHON (LAONS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ;M. Albert ROUILLARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. François FOUGEROL (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) donne pouvoir à M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) donne pouvoir à Dominique GARNIER (LOUVILLIERS EN DROUAIS) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIIPPE (DREUX) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 13 mai est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (70 présents / 123 conseillers communautaires).

Secrétaire de séance : Loïc BARBIER

DELIBERATION N°2024—105 Prévention des conflits d'intérêts - Procédure de déport des mandataires de la SEM Gédia dans le cadre de la procédure de concession du service public de l'eau potable sur le secteur Nord et désignation des remplaçants des conseillers concernés

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /2 ne prend pas part au vote
Ne prennent pas part au vote : Monsieur Gérard Sourisseau et Monsieur Pierre-Frédéric Billet

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DECIDE le déport de Messieurs Gérard Sourisseau et Pierre-Frédéric Billet dans la gestion de la procédure de publicité et de mise en concurrence qui conduira au choix du concessionnaire du service public de l'eau potable sur le secteur Nord ;

ARTICLE 2 : DIT que les élus concernés ne devront utiliser aucun des pouvoirs qu'il détiennent de leurs fonctions exécutives pour influencer de quelle que manière que ce soit la procédure de dévolution du contrat et notamment qu'ils s'abstiendront de toute intervention relative à l'instruction, l'adoption, le suivi et l'exécution de décisions portant sur le dossier susmentionné, qu'ils ne signeront aucun document afférent au dossier susmentionné, ne donneront aucune instruction aux élus et aux services dans le cadre de la gestion du dossier susmentionné, ne participeront pas aux commissions préalables et ne prendront pas part aux délibérations des instances communautaires relatives au dossier susmentionné ;
ARTICLE 3 : DESIGNE Monsieur Pascal LEPETIT pour remplacer Monsieur le Président sa qualité d'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public et notamment pour engager et mener la procédure de publicité et de mise en concurrence et conduire les négociations dans le cadre du dossier susmentionné ;
ARTICLE 4 : DESIGNE Monsieur Frédéric Giroux pour remplacer Monsieur le Président dans ses fonctions de Président de la commission de délégation de service public dans la gestion du dossier susmentionné.

DELIBERATION N°2024-106 Prise de participation au capital de la Société anonyme d'habitation à loyer modéré « Eure et Loir Habitat » par acquisition d'une action sociale du département et désignation du représentant de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
81 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les statuts de la société anonyme Eure et Loir Habitat ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer les statuts de la société et l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;
ARTICLE 3 AUTORISE la Communauté d'agglomération à souscrire 1 action émise à la valeur unitaire de 0,10 euro ;
ARTICLE 4 DESIGNE Monsieur Gérard SOURISSEAU, en qualité de représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la SA HLM Eure et Loir Habitat.
DELIBERATION N°2024-107 Modification d'un représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du syndicat du bassin versant des 4 rivières (SBV4R) à la demande de la commune d'Abondant

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
81 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en qualité de membre délégué titulaire au sein du syndicat du bassin versant des 4 rivières sur le périmètre de la commune d'Abondant **Madame Virginie QUENTIN** en remplacement de Monsieur Jérôme DAIGREMONT.

DELIBERATION N°2024-108 Adoption de la charte du télétravail actualisée

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
81 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'actualisation de la charte du télétravail à destination des agents de la collectivité.
ARTICLE 2 : DECIDE que les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à compter du 1er septembre 2024.

DELIBERATION N°2024-109 Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
81 pour / 0 contre /0 abstention / 0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE la création des 10 postes détaillés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.
DELIBERATION N°2024-110 Budget principal : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-111 Budget Assainissement : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget assainissement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-112 Budget Eau : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget eau de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-113 Budget SPANC : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget SPANC de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-114 Budget Déchets : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-115 Budget Transport : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget transports de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-116 Budget Ateliers à spectacle : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget atelier à spectacle de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-117 Budget Office de tourisme : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget office de tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-118 Budget Location-vente : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget location-vente de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-119 Budget Stationnement : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget stationnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-120 Budget Lotissement : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget lotissement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-121 Budget ZAC Portes sud : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget ZAC Portes sud de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-122 Budget ZAC des Livraindières : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget ZAC des Livraindières de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-123 Budget ZAC les Forts: affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget ZAC les Forts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-124 Budget ZAC des Merisiers : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget ZAC des Merisiers de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-125 Budget ZAC du Coutumel : affectation des résultats 2023

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023 du budget ZAC du Coutumel de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-126 Budget principal : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget principal arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 25 604 117,70 €.

DELIBERATION N°2024-127 Budget Assainissement : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Assainissement arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 6 390 369,08 €.

DELIBERATION N°2024-128 Budget Eau : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Eau arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 4 022 044,26 €.

DELIBERATION N°2024-129 Budget SPANC : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe SPANC arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de -21 238,67 €.

DELIBERATION N°2024-130 Budget Déchets : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Déchets arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 5 466 037,90 €.

DELIBERATION N°2024-131 Budget Transports : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Transport arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 851 065,37 €.

DELIBERATION N°2024-132 Budget Atelier à spectacles : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Atelier à spectacle arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 167 936,57 €.

DELIBERATION N°2024-133 Budget Office de tourisme: budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Office du tourisme arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 383 494,02 €.

DELIBERATION N°2024-134 Location-vente : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Location-vente arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de -901 910,24 €.

DELIBERATION N°2024-135 Stationnement : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Parc de stationnement arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **94 787,57 €**.

DELIBERATION N°2024-136 Lotissement : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Lotissement arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **3 701 442,62 €.**

DELIBERATION N°2024-137 ZAC Portes sud : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe ZAC Porte Sud arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 5 885 715,28 €.

DELIBERATION N°2024-138 ZAC des Livraindières : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe ZAC des Livraindières arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 062 201,74 €.

DELIBERATION N°2024-139 ZAC les Forts : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe ZAC les Forts arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 766 918,05 €.

DELIBERATION N°2024-140 ZAC les Merisiers : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe ZAC les Merisiers arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 3 289 668,41 €.

DELIBERATION N°2024-141 ZAC du Coutumel : budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe ZAC du Coutumel arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 674 213,29 €.

DELIBERATION N°2024-142 Ajustement des autorisations de programme

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n°5 du budget principal relative à la réhabilitation/extension de la piscine à Vernouillet.
ARTICLE 2 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n°6 du budget principal relative aux fonds de concours.
ARTICLE 3 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 7 du budget annexe Assainissement relative à la création d'un réseau d'assainissement à Ecluzelles.
ARTICLE 4 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 8 au budget annexe Assainissement relative à la création du réseau d'assainissement du hameau de Cherville à Villemeux-sur-Eure.
ARTICLE 5 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 10 du budget annexe assainissement relative au renforcement et la mise en séparatif du réseau d'assainissement axe Esmery Caron - Dubois - rues Pastre, Moronval et Gromard à Dreux.

DELIBERATION N°2024-143 Ajustement des provisions pour le compte épargne temps (CET)

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'ajustement des provisions pour le compte épargne temps.

DELIBERATION N°2024-144 ZAC Porte Sud à Vernouillet : autorisation de vente d'un terrain à la société SARL SATRI

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la vente de la zone 45bis d'environ 21 559 m², correspondant aux parcelles cadastrées ZI437 et ZI440 sur la ZAC Porte Sud à Vernouillet, au prix de 45 € HT/m², soit 970 155 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 194 031 € de TVA sur le prix, pour un total de 1 164 186 € TTC, à la SARL SATRI ou à toute société qui s'y substituerait sous réserve que le capital social de cette dernière soit détenu majoritairement par l'un des actionnaires de la SARL SATRI ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-145 ZAC Porte Sud à Vernouillet : autorisation de vente d'un terrain à la société SCI EPOXYMMO

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la vente de la zone 57b d'environ 9 967 m², extrait de la parcelle cadastrée ZI442p sur la ZAC Porte Sud à Vernouillet, au prix de 25 € HT/m², soit 249 175 € HT, auquel il conviendra d'ajouter 49 835 € de TVA sur le prix, pour un total de 299 010 € TTC, à la SCI EPOXYMMO ou toute société s'y substituant ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'avant contrat de vente, l'acte de vente et tous documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-146 Approbation de la garantie du prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) par l'Office Public de l'Habitat de Dreux – Habitat Drouais pour la l'acquisition en VEFA de 33 logements sis Rue Prod'Homme » à Dreux

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la garantie du prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) par l'Office Public de l'Habitat de Dreux – Habitat Drouais pour la construction de 33 logements situés rue Prod'homme à Dreux selon les termes mentionnés ci-dessus (contrat n° 156628) ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette garantie.

DELIBERATION N°2024-147 Rétrocession des droits de réservation du contingent de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au profit de ses communes membres

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ACCEPTE la rétrocession des droits de réservation de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux à l'ensemble des communes concernées ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de rétrocession des droits de réservation avec les communes membres et les bailleurs concernés et l'ensemble des documents relatifs à la gestion des contingents de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-148 Coordination du dispositif « Cité éducative Dreux-Vernouillet » par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux - Approbation et autorisation de signature de la convention cadre pluriannuelle avec l'Etat

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la coordination du dispositif Cité Educative par la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux sur la période 2024/2026 ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la convention cadre Cité éducative Dreux - Vernouillet ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention cadre susvisée et l'ensemble des documents nécessaires au déploiement du dispositif ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès des services de l'Etat les subventions rattachées au dispositif.

DELIBERATION N°2024-149 Prescription de la révision du schéma de cohérence territorial (SCoT)

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PRESCRIT la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 2 : APPROUVE les objectifs poursuivis par la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ;
ARTICLE 3 : APPROUVE les modalités de concertation tels que définies
ARTICLE 4 : CONFIE une mission de maitrise d'œuvre à un cabinet d'urbanisme non choisi à ce jour, pour la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), conformément aux règles des marchés publics ;
ARTICLE 5 : ASSOCIE les services de l'Etat, autres personnes publiques mentionnées aux articles L132-7 et L132-8 du code de l'urbanisme, ainsi que la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) prévue à l'article L112-1-1 du code rural et de la Pêche Maritime.

DELIBERATION N°2024-150 Avis de la Communauté d'agglomération sur le projet de parc photovoltaïque Crucey II porté par la société EDF Renouvelables

Rapporteur : Jean BARTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : EMET un avis favorable sur le projet d'extension du parc photovoltaïque Crucey II porté par la société EDF Renouvelables.

DELIBERATION N°2024-151 Ajout et fixation du tarif de vente d'un nouveau produit boutique

Rapporteur : Pierre SANIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs de vente du nouveau produit boutique proposé par l'Office de tourisme tel que présenté ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de l'Office de Tourisme ou son représentant à valider la déclinaison de l'illustration en affiche destinée à la vente.

DELIBERATION N°2024-152 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI) : avis sur le projet de périmètre et de statuts du futur syndicat mixte pour une fusion entre le syndicat du bassin versant des quatre rivières (SBV4R) et le syndicat mixte intercommunautaire de la rivière Eure 2ème section (SIRE 2) fixés par l'arrêté inter préfectoral n°DRCL-BLE62024156-0001 du 4 juin 2024

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : EMET UN AVIS FAVORABLE sur le projet de périmètre de fusion entre le syndicat versant des quatre rivières (SBV4R) et le syndicat mixte intercommunautaire de la rivière Eure 2ème section (SIRE 2) tel qu'il est arrêté par l'arrêté inter préfectoral n°DRCL-BLE62024156-0001 du 4 juin 2024 ;
ARTICLE 2 : EMET UN AVIS FAVORABLE sur le projet de statuts du futur syndicat mixte issu de la fusion entre le syndicat versant des quatre rivières (SBV4R) et le syndicat mixte intercommunautaire de la rivière Eure 2ème section (SIRE 2) tel qu'il est arrêté par l'arrêté inter préfectoral n°DRCL-BLE62024156-0001 du 4 juin 2024.

DELIBERATION N°2024-153 Approbation du principe de gestion en concession de service public de type régie intéressée du service public de l'eau potable sur le secteur Nord et présentation des principales caractéristiques du futur contrat

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
Ne prend pas part au vote : Monsieur Gérard Sourisseau

76 pour / 0 contre /0 abstention /1 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le principe de gestion en concession de service public de type régie intéressée du service public de l'eau potable sur le secteur Nord à compter du 1er juillet 2025, sur la base d'un contrat ayant pour terme le 31 décembre 2031 ;
ARTICLE 2 : APPROUVE les principales caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire telles qu'elles sont présentées dans le rapport joint en annexe de la présente délibération
ARTICLE 3 : DECIDE de lancer la consultation auprès d'opérateurs économiques conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et dans le respect des dispositions du code de la commande publique ;
ARTICLE 4 : AUTORISE l'autorité habilitée par le conseil communautaire à signer la convention de délégation de service public à engager et mener la procédure de publicité et de mise en concurrence et notamment la conduite des négociations, qui conduira au choix du concessionnaire conformément à la règlementation en vigueur.

DELIBERATION N°2024-154 Fixation des tarifs des Centres aquatiques AgglOcéane Vernouillet et Saint-Rémy-sur-Avre 2024/2025

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE

77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs pour l'année 2024/2025 des centres aquatiques Agglocéane, conformément à la grille figurant ci-dessus ;
ARTICLE 2 : DIT que ces tarifs prendront effet au 1er juillet 2024 ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-155 Fixation des tarifs de l'Atelier à spectacle pour la saison 2024/2025

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE

77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les tarifs de l'Atelier à spectacle pour la saison 2024/2025 pour une entrée en vigueur à compter du 2 juillet 2024 pour la billetterie, le bar-restaurant, et à compter du 1er janvier 2025 pour les locations de salles ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-156 Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

<u>ARTICLE 1</u> : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

La fin de la séance est prononcée à 22 h 15

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.

Compte-rendu affiché le.11 juillet 2024



Le Président,
Gérard SOURISSEAU